

Le 19 décembre 2012

**COMPTE RENDU DE REUNION DE LA COMMISSION DE  
RESTAURATION SCOLAIRE  
DU 26 NOVEMBRE 2012**

*La séance débute à 18h30*

**I – LA SEMAINE A THEME DU 8 AVRIL AU 12 AVRIL 2013**

Le thème retenu est « **la semaine des couleurs** ». Chaque groupe d'aliments est caractérisé par une couleur, exemple :

Le vert pour les légumes,  
Le rouge pour les viandes etc....  
Le jaune pour les matières grasses..

Des menus couleurs seront proposés aux enfants durant cette semaine.  
Des affiches seront distribuées sur les écoles pour décorer les salles des restaurants scolaires, ainsi que des kits d'animation pour les enseignants qui en feront la demande.

**II – POINT SUR LE CALENDRIER DE PROCEDURE DE  
RENOUVELLEMENT DE LA DSP 2013 - 2017**

Date de dépôt des offres le 26 11 12 à midi.

La prochaine réunion de CCDSP aura lieu le 4 décembre 2012, pour ouverture des plis d'offres.

La commission est composée de : M. ARROUCHE ; M. LE PRIELLEC ;  
MME STANCIU ; MME CHARBONNEAU ; MME BEURTHERET

La durée du prochain contrat de délégation sera de 5 ans, renouvelé à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2013.

### **III – LES FORMATIONS DES VACATAIRES EXTERIEURS**

Thème : « L'alimentation de l'enfant »

Le 22 novembre 2012,

Le 24 janvier 2013,

Le 21 février 2013

Ces formations à l'initiative du service restauration scolaire sont mis en place depuis 2011. Environ 40 vacataires nouvellement recrutés sont formés tous les ans. Ces formations sont dispensées par la diététicienne de la SEMGEST. Sont abordés les bases de l'équilibre nutritionnel, l'élaboration des menus et le fonctionnement de la Semgest.

Thème : « Activités pause méridienne – gestion de groupe d'enfants »

L'ensemble des vacataires extérieurs en poste sur les groupes scolaires en expérimentation auront l'obligation de suivre cette formation qui sera dispensée par les FRANCAS.

Cette formation a été élaborée à partir des besoins recensés auprès des vacataires extérieurs et des référents animation.

2 séances de 2 heures seront proposées :

- 1<sup>er</sup> temps : jeux animés : pratiques et découverte de jeux : esquive, poursuite, relais....Comment lancer un jeu, comment l'animer, comment utiliser le matériel, .....
- 2<sup>ème</sup> temps : jeux libres : Comment suggérer aux enfants l'utilisation de matériel, de tracés, d'une documentation de malles (costumes, livres, jeux de société...), comment installer un espace jeux, mais aussi comment associer les enfants au rangement....

Ces formations commenceront début 2013. Les vacataires sont rémunérés pendant ce temps de formation.

Il est rappelé les exigences du service restauration scolaire lors des recrutements des vacataires, notamment en termes de comportement. De plus, lors des entretiens de recrutement qui durent en moyenne 45 mn, la capacité des personnes à gérer un groupe d'enfants en activités est devenue un critère supplémentaire de sélection.

La coordinatrice pause méridienne, Madame Christine ENGUEHARD prendra ses fonctions au service restauration scolaire le 3 décembre 2012. Elle sera présente tous les midis sur les temps de restauration scolaire, sur les écoles en expérimentation mais aussi sur les écoles hors expérimentation pour préparer les équipes à la généralisation en septembre 2013.

Début 2013, le service restauration scolaire sera composé de 5 agents (+1 poste) dont la responsable de service. Ainsi, 4 agents, au lieu de 2 actuellement, visiteront sur les écoles sur le temps de restauration tous les jours de la semaine ce qui permettra d'avoir une bonne « couverture » de ce temps du midi.

L'objectif du service est de développer l'accompagnement sur site des vacataires nouvellement recrutés, mais aussi leur évaluation au même titre que les activités qui seront mises en place.

#### **IV – RETOUR SUR EXPERIMENTATION DE LA PAUSE MERIDIENNE – GROUPE SCOLAIRE PASTEUR – ROBESPIERRE et PAUL LANGEVIN**

Le débat sur les orientations budgétaires du 20 décembre prochain devrait valider la généralisation de la pause méridienne à deux heures sur l'ensemble des groupes scolaires à compter de septembre 2013.

##### **Mise en œuvre de la pause méridienne 2012/13.**

Après une année de réflexion sur la mise en place théorique de la pause de deux heures avec l'inventaire des locaux, la réflexion sur les responsabilités des temps de repas et des temps d'animation, la place des vacataires dans ce projet et la question des remplacements quotidiens pour encadrer les enfants dans cet interclasse de la mi-journée, la pause méridienne a été mise en œuvre dans 3 groupes scolaires de la ville : Maximilien Robespierre, Paul Langevin et Louis Pasteur.

Ce temps de pause méridienne se décompose en deux temps :

- le temps du repas, sous la responsabilité de la direction de l'école ou d'une direction adjointe d'accueil de loisirs,
- le temps d'activités, sous la responsabilité d'un référent animation : directeur adjoint d'accueil de loisirs ou animateur.

Les équipes ont été constituées dès le mois de juin 2012 pour permettre les premières réunions d'équipes sur site.

Pour rappel, l'architecture du projet a pris en compte les éléments qui étaient appréhendés par les familles et la communauté éducative dans son sens large : la disponibilité des locaux, les besoins des enfants (repos ou jeux) et le fait que les encadrants d'expérience différente (animateurs, atsem, vacataires enseignants, vacataires extérieurs, vacataires personnel communal) ne seraient pas en capacité d'animer ce temps d'interclasse. La ville était également attendue sur sa capacité à remplacer les personnels absents.

Aussi, la direction de l'éducation a articulé ces paramètres en dédiant un espace à une typologie d'activité (activité libre ou encadrée), où l'adulte peut se positionner soit en tant que surveillant disponible pour les enfants (mise à disposition des jeux), soit en tant qu'animateur qui vient superviser l'activité. Cette conception du projet, née des remarques de la consultation, permet à chacun de pouvoir trouver sa place. La revalorisation de la mission a conduit à une revalorisation de la vacation qui permet de fidéliser les vacataires « extérieurs ».

La rémunération de l'heure de surveillance, pour les écoles pilotes, a été revalorisée à hauteur de 17,50 € net pour tous les vacataires (enseignants, extérieurs, personnel communal). Le montant brut fait apparaître des différences de centimes (0,10 €) permettant la prise en compte du retrait de la CSG afin de permettre une rémunération strictement égalitaire. L'indemnité des responsables sur temps de repas et temps d'animation a également été revalorisée au regard des nouvelles missions attendues.

L'évaluation de ces premiers mois de fonctionnement est en cours. Il sera mesuré entre autre, l'incidence de la pause méridienne sur la fréquentation des restaurants scolaires, le taux d'absentéisme du personnel encadrant, le duo responsable du temps du repas et référent animation... Une synthèse sera réalisée et adressée à la communauté éducative.

Les taux horaires de vacation ont été revalorisés dès septembre 2012 pour l'ensemble des intervenants sur le temps de pause méridienne à deux heures, les indemnités des directions des écoles et le régime indemnitaire des référents animations également.

Pour les activités, les premières commandes de matériel ont été concentrées sur des fongibles pour mener des ateliers, tels que : perles, scoubidou, achat de malle de DVD validés par Madame l'inspectrice de l'Education Nationale. Ces acquisitions sont soumises à la réglementation des droits à diffusion.

Achats de jeux extérieurs, chasubles de couleurs, jeux de société ont été effectués.

Les activités en lien avec des prestataires extérieurs n'ont pas été, dans un premier temps, privilégiées par les référents animation dans la mesure où les tarifs proposés amputaient le budget qui leur est alloué.

Pour autant des partenariats à titre gratuit (extension de partenariat existant ou service public local) sont mis en place : intervention de la Semgest autour de jeux sur l'alimentation, projet d'envergure avec le CAVB autour du compostage des déchets alimentaires à l'école Robespierre. Des partenariats existent aussi avec le service des sports : ping-pong, badminton

Pour ce qui est des ateliers informatique, il est rappelé que les enfants jouent en réseau, avec un camarade situé dans la même salle. Pas d'accès à Internet direct. Le responsable TICE rattaché au service scolaire est une personne ressource pour veiller à la sécurité des enfants en matière de connexion informatique.

Un parent regrette que toutes les écoles ne bénéficient pas des mêmes activités. Mesdames Jedrzejewski et Monfort-Cerno expliquent que ce n'est pas compatible avec la notion de responsabilité confiée à l'adjoint d'animation.

Globalement la pause méridienne a bien démarré sur l'ensemble des groupes scolaires en expérimentation. Les référents animation ont priorisé la sécurisation des parcours enfants lors des passages temps repas/temps animation.

L'école Pasteur élémentaire a toutefois eu du mal à caler son organisation compte tenu des changements des principaux protagonistes : direction d'école, référent animation ...

Début 2013, des propositions de visites seront organisées sur les groupes scolaires en expérimentation. Ces groupes seront constitués de direction adjointe Accueils de Loisirs, de Directions des écoles, de représentants des parents d'élèves. Un calendrier vous sera adressé ultérieurement pour inscription à ces visites. Les repas ne seront pas pris sur l'école.

## **V – LA REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES**

Les dernières orientations laissent la possibilité aux communes de mettre en place la semaine de 4,5 jours dès septembre 2013 ou en 2014. La priorité serait donnée au mercredi matin, avec toutefois pour les établissements de choisir le samedi matin à titre dérogatoire.

Les conseils d'écoles pourraient être sollicités à titre consultatif.

Madame JEDRZEJEWSKI rencontrera mercredi 28 novembre, président de la FCPE du 94 pour connaître la position de l'association.

Une enveloppe budgétaire de 250 millions d'euros a été annoncée par le gouvernement, elle sera accordée aux communes rurales ou aux communes en grande difficulté.

La ville de Villejuif n'entre pas dans ces critères.

Madame JEDRZEJEWSKI informe que la ville a mise en place un groupe projet piloté par la direction générale du pôle accueils et services aux habitants et la direction de l'Education pour anticiper et chiffrer les hypothèses de modification des changements horaires. Le chef de projet est Madame Magda BENDJELALI , coordinatrice du Projet Educatif Local.

Pour rappel en 2013, le mercredi 22 mai et vendredi 5 juillet 2013 seront des journées d'écoles.

## **V – Paiement des factures et réclamation**

Remarque des parents d'élèves sur le parcours compliqué des familles pour justifier un repas facturé alors qu'il n'a pas été consommé par l'enfant.

La télé-collecte des consommations enfant devrait répondre à cette problématique. Elle devrait être expérimentée prochainement sur le groupe scolaire Robespierre.

Monsieur DELMONT rappelle que le prix du repas appliqué par la Semgest à la ville n'a pas augmenté depuis septembre 2010, par conséquent il n'y a pas eu d'augmentation des tarifs appliqués aux familles.

Pour information 25% des familles paient leur facture en retard à la SEMGEST.

Moins de 10 % d'impayés sur l'activité restauration scolaire.

## **VI – DIVERS**

Remarques des parents d'élèves sur la qualité des repas :

Les recettes à base de poisson sont à retravailler,  
Les sauces n'ont pas de goût....,  
Des entrées pas du tout vinaigrées,  
Beaucoup de gâchis de la part des enfants,  
Amélioration de la qualité de la viande

***Fin de séance : 22 heures***

**Liste des présents et excusés à la Commission de Restauration Scolaire  
du 26 novembre 2012**

Madame Sonia JEDRZEJEWSKI	Adjointe au Maire chargée de la restauration scolaire
Madame Pascale MONFORT - CERNO	Directrice de l'Education
Madame Eliane CHAVA NCE	Directrice de l'école élémentaire Marcel-Cachin
Madame Michèle MOSCONE	Responsable de la Restauration Scolaire Marie de Villejuif
Madame Nora AMROUSSI - OUCHAOUI	FCPE Joliot-Curie
Madame Josy AMIENS	FCPE George Sand maternelle
Monsieur Laurent GALLOO	AAPE Robespierre
Monsieur Pascal DELMONT	Directeur Général de la SEMGEST
Madame Marie-Noelle HAYE	Responsable Restauration Collective SEMGEST
Mademoiselle Marie CARVAL	Diététicienne SEMGEST
Mademoiselle FESTOU Oriane	Responsable qualité
Mademoiselle G FRYDZINSKI	Diététicienne SEMGEST

**Excusés :**

Monsieur BUSCHBAUM	Directeur Général Adjoint chargé des services d'accueils aux habitants
Monsieur DOUSSIN	Directeur de l'école maternelle Paul Langevin
Madame Annie DELMAS	Directrice de l'école maternelle Robespierre
Madame Chloë TERRIER	FCPE Joliot-Curie